

LE PROFIL

MAGAZINE EVENEMENTIEL ET PUBLICITAIRE | NUMÉRO 32 | FRANCAIS | IX^{ÈME} ANNÉE AVRIL - MAI - JUIN 2019



**DRC MINING
WEEK** EXPO & CONFERENCE

2019

**15 ANS DE COLLABORATION
ENTRE LES ACTEURS MINIERES.**
*POUR QUELLES RETOMBÉES
ET PROJECTIONS ?*

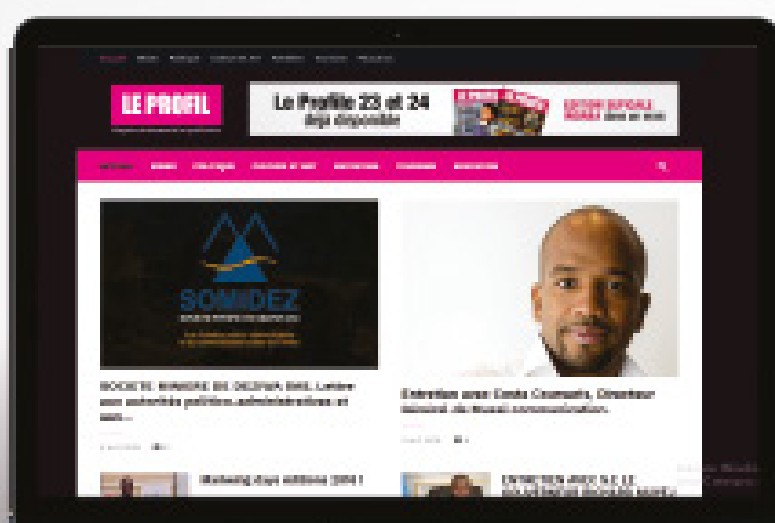


LE PROFIL

Magazine événementiel et publicitaire

**Immortalisez-vous
et soyez compétitif
avec Le Profil Magazine**

Le Profil Magazine déjà sur le **Web**



événements
mines
économie
politique
éducation
culture et art

www.leprofilmagazine.com

**Sans limite de consultation
sur tous les supports
(PC/Mac, Tablettes, Smartphones)**

*Abonnez-vous
dès aujourd'hui*



Profil Magazine

CONTACTS

+243810223874

leprofilmagazine@gmail.com

facebook.com/leprofil

ADRESSE

Lubumbashi, 2000, Av. Mama Yemo,

Commune de Lubumbashi

Kolwezi; 2067, Av. Kasavubu, C/Dilala

SOMMAIRE



08 SOFIBANQUE A LA CONQUETTE DU LUALABA



12

DRC MINING WEEK 2019, 15 ANS DE COLLABORATION ENTRE LES ACTEURS MINIERES ? QUELLES RETOMBÉES ET PROJECTIONS.



30

LES CENTRES DE NEGOCE, UN MOYEN D'ASSAINIR LES CONDITIONS DE L'EXPLOITATION MINIERE ARTISANALE

EDITEUR DIRECTEUR

Alain MUYUK A CHAL

CONSEIL DE REDACTION

Prof. Jean-Paul BIRURU,
Doyen Faculté de Lettres Unilu

Alain MUYUK

Justin KALUMBA

Lucien NZAMBA sj

CRÉDIT PHOTO

Paradis Photo

Azma MUYA

Le Profil Magazine

MISE EN PAGE ET DESIGN

Jonas K. LUNGO

ADRESSE

Lubumbashi, 2000, Av. Mama Yemo,
Commune de Lubumbashi

Kolwezi; 2067, Av. Kasavubu, C/Dilala

TELEPHONE

+243810157596

leprofilmagazine@gmail.com

www.leprofilmagazine.com

facebook.com/leprofil

twitter.com/leprofil

LE PROFIL

Magazine événementiel et publicitaire

**Immortalisez-vous
et soyez compétitif
avec Le Profil Magazine**



Reservez votre encart publicitaire dès maintenant

CONTACTS

+243810157596

leprofilmagazine@gmail.com

facebook.com/leprofil

ADRESSE

Lubumbashi, 2000, Av. Mama Yemo,

Commune de Lubumbashi

Kolwezi, 2067, Av. Kasavubu, C/Dilala

EDITO

BONDIR SUR LES MINES POUR ESPERER DEVELOPPER D'AUTRES SECTEURS



Alain MUYUK A CHAL
Editeur Directeur
alainmuyuk@gmail.com

L'économie de la RDC est principalement basée sur la rente minière et subit par ce fait, les soubresauts du marché mondial des minerais. L'expérience des temps passés a permis d'envisager de bondir des dividendes que procurent les mines pour diversifier ses ressources en vue d'un développement plus large, les domaines privilégiés et au Lualaba c'est l'Agriculture et le Tourisme

En RDC, il existe plusieurs sources de financement du développement communautaire par l'exploitation minière dont les principales sont :

- La dotation de 0,3 % du chiffre d'affaires des Entreprises comme contribution au financement des projets de développement socio-économique des communautés. [Article 285 du Code Minier] ;

- Le cahier des charges qui émerge du budget social de l'entreprise sous la gestion du Comité Local de Suivi pour le financement des projets contenus dans le cahier des charges [Article 285 du Code Minier] ;

- La contribution volontaire au travers le Fonds social de l'entreprise qui est issue de la caisse sociale de la société sous la gestion du Service social de l'Entreprise pour les actions sociales ;

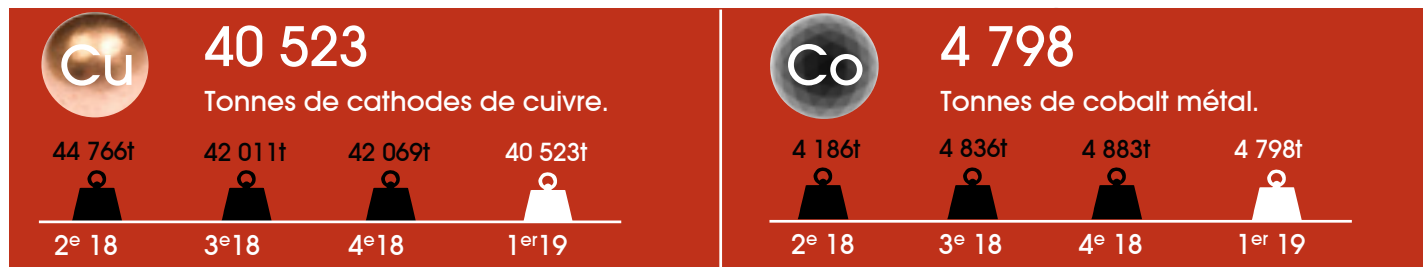
- La récente quotité de 15 % de la redevance minière instaurée par le Code minier révisé et qui est rétrocédée directement aux ETD pour le financement des projets de développement communautaire. [Article 242 du Code minier]

On peut conclure en disant que ce secteur peut générer des dividendes qui, une fois canalisés peuvent contribuer à booster les autres secteurs dont l'agriculture et le tourisme qui intrinsèquement regorge un potentiel énorme pour hisser le pays à un niveau acceptable et intégrer son économie.

Tenke Fungurume Mining est heureux d'annoncer des chiffres clés pour le premier trimestre 2019



Production



Main-d'œuvre



Paielements au Trésor Public



Investissements directs dans la communauté



Investissements dans le TFM Social Community Fund



INTERNATIONAL BUSINESS FORUM



Sultani Makutano 5

Là où l'Afrique se rencontre

BOOSTER
LA CROISSANCE
ET LA COMPÉTITIVITÉ
DE LA RDC
LEVIER INNOVANTS



KEMPINSKI HÔTEL
FLEUVE CONGO

SULTANI HÔTEL

SPECIAL GUESTS

SE FÉLIX-ANTOINE TSHISEKEDI

SE MAHAMADOU ISSOUFOU
SE JOHN DRAMANI MAHAMA
SE ELLEN-JOHNSON SIRLEAF
TONY ELUMELU
SAMUEL ETO'O
XAVIER NIEL

06
07
SEPT.
2019
KINSHASA

www.sultanimakutano.com

contact@makutano-network.com
SultaniMakutano SultaniMakutano
(+243) 89 70 03 512 - (+243) 99 72 35 349



SOFIBANQUE A LA CONQUETTE DU LUALABA

Ouverture de son agence de Kolwezi.

C'est l'après-midi du 14 juin 2019 qu'a commencé la cérémonie d'inauguration du nouveau et pimpant bâtiment qui abritera la Sofibanque à Kolwezi. Pour un constat rare, c'est une la première banque, nouvellement arrivée à Kolwezi qui a commencé avec ses propres bureaux dans son propre bâtiment. Et pourtant elle aurait commencé en louant les immeubles disponibles comme l'ont fait les autres dont la plupart continuent à louer. C'est un signe de détermination de conquérir le Lualaba qui a orienté ses dirigeants et le succès sera

grand dans les années qui suivent pour la Sofibanque.

POURQUOI LE LUALABA ALORS ?

A entendre l'Administrateur Délégué Général de la Sofibanque lors de son mot de circonstance, le choix du Lualaba n'est pas aléatoire ou relatif. Pour lui, le Lualaba se trouve à l'épicentre de toutes les convoitises et de tous les intérêts. Il renchérit en disant que les besoins des pays occidentaux en batteries électriques font de la République Démocratique du Congo en Général et de

la Province du Lualaba en particulier, un enjeu stratégique. Le Lualaba est aujourd'hui le centre du monde a-t-il conclu.

Pour lui, il était donc normal et sans solliciter, opportun de s'installer dans une région telle celle du Lualaba selon ce contexte.

Le Gouverneur de Province, Excellence richard Muyej a tenu à rappeler l'honneur que la Sofibanque lui fait de s'installer à Kolwezi, chef-lieu de sa province. Pour le Gouverneur,



Richard Muyej, Gouv. de Province et Henry YOAN WANZNE, ADG de Sofibank



L'ADG de Sofibank entouré à gauche de Mme Véronique Upite, Maire de la Ville, Richard Muyej, D.P Banque centrale et à droite, Jules Kabwit, Achile Muteteke, Min. Prov. des Finances



Une équipe de quelques agents de Sofibanque Kolwezi

La Province est ambitieuse et nourrit l'espoir de répondre aux multiples attentes de la population, l'amélioration des conditions de vie à travers les secteurs vitaux classiques : l'Éducation, la Santé, les Infrastructures, l'Énergie (eau et électricité), le Tourisme, l'Environnement, l'Inauguration SOFIBANQUE Agence de Kolwezi, l'Exploitation minière artisanale, la Jeunesse, le Sport et l'Emploi, ...

Le gouverneur de Province, toujours lors de son allocution a tenu à rappeler la dynamique imprimée par lui et son gouvernement durant les trois dernières années, dynamique permettant une réponse efficace aux communautés. Ayant compris qu'aucune action ne pourra aboutir sans l'accompagnement des institutions financières, Richard Muyej, a fait d'une pierre deux coups, il en a profité pour remercier toutes les banques installées au Lualaba et qui n'ont ménagé aucun effort pour répondre positivement chaque fois que la province avait besoin de leur soutien.

La Province du Lualaba est principalement minière et subit par ce fait les soubresauts du marché mondial des minerais. L'expérience des temps passés a permis d'envisager de bondir des dividendes que procurent les mines pour diversifier ses ressources en vue d'un développement plus large, les domaines privilégiés et au Lualaba c'est l'Agriculture et le Tourisme

Rappelant que la Sofibanque arrive à un très bon moment, car la province démarre un nouveau mandat qui a été inscrit parmi les priorités. Il a donc appelé toutes les banques à accompagner le développement des cinq Territoires : Dilolo, Lubudi, Sandoa, Mutshatsha et Kapanga, mais également afin de booster l'action amorcée

Finissant par saluer la collaboration qui existe entre

l'exécutif provincial et l'Assemblée Provinciale pour une Gouvernance qui sera sans nul doute un amplificateur de du programme ambitieux initié

Après le Gouverneur de Province, Le Directeur Provincial de la Banque Centrale du Congo a salué l'extension et le déploiement des banques dans la région Katanga, 15 dont 10, cela fait une promotion et la stabilité financières.



Joel Simba Makumbu, Secrétaire Général Sofibanque



Henry YOAN WANZNE, ADG de Sofibanque

POURQUOI SOFIBANQUE ALORS ?

Henry YOAN WANZNE, ADG de Sofibanque a rassuré tout le monde. « la Sofibanque, c'est aujourd'hui le meilleur ration de solvabilité de la place, les fonds propres de plus de 65 millions américains, le taux des créances douteuses le plus bas du marché et la meilleure rentabilité de la place. Proclamée meilleure banque de la RDC en termes de rentabilité par Award Bankers de Londres en 2018, la Sofibanque c'est aussi le deuxième plus gros contributeur fiscal du secteur,

puisque sur le dernier exercice, Sofibanque a payé quatre millions de dollars américains d'impôt sur le revenu sans parler des autres impôts indirects.

Sur les quatre derniers exercices, la Sofibanque a un total de 15 millions de dollars américains d'impôts payés à l'état congolais pendant que Sofibanque n'était présent ni à Kolwezi, ni dans l'Est du pays.

Il faut rappeler aussi que Sofibanque est également la banque exclusive des ambassades de France, d'Espagne, d'Italie... et à ce titre Sofibanque gère des fonds de la banque mondiale.

Ce succès de Sofibanque l'accorde à tout son personnel et employés, car pour lui c'est eux qui sont la colonne vertébrale de cette entreprise et qui ont fait que ce projet se réalise. se fasse.

Mr Henry a fini son allocution en exprimant sa profonde et sincère gratitude à toute la population du Lualaba et spécialement de Kolwezi pour l'accueil chaleureux et l'aide leur apportée.

Longue vie donc à cette banque et plein succès.



DRC MINING WEEK 2019, 15 ANS DE COLLABORATION ENTRE LES ACTEURS MINIERS ? QUELLES RETOMBÉES ET PROJECTIONS.

La 15ème édition de la DRC Mining Week s'est ouverte le 19 juin 2019 à pullman Grand Karavia selon le programme annoncé et c'est comme d'habitude la session consacrée à l'énergie qui a ouvert les rideaux.

Cette session sur l'énergie s'est articulée sur les problématiques abordées aussi précédemment à la conférence sur l'énergie tenu au mois de Mars à Kolwezi. Le constat fait dans ce secteur révèle que le développement est lent dans le secteur, seulement il faut souligner et encourager les efforts y

concentris. Tant soit peu, les projets énergétiques se mettent sur pied et progressent quoique le rythme est lent.

Pour Eric Monga, CEO de Kipay et responsable de la chambre à la FEC, parmi les projets énergétiques, celui de Kipay progresse normalement. C'est un projet mixte avec le solaire

et la construction des projets de transmission régionale, mais il faut que la SNEL accepte évidemment d'accompagner tous les autres partenaires. Au regard de cet appétit gourmand des minerais, cela ne va pas sans énergie. L'Etat doit créer un environnement incitatif, les banques doivent à leur tour mettre de l'argent.



Le constat est que depuis 2015, date du vote de la loi sur la libéralisation du secteur énergétique, nombreux privés se lancent et veulent rejoindre le secteur, les besoins étant croissants tant du côté des industriels que des privés, la fourniture est lente. Si le rythme continue, le dynamisme est constant et dans le temps futur au même rythme les privés pourront concurrencer la SNEL.

Le focus le plus interpellateur étant INGA, le charbon de Luena nous indiquant que les études sont déjà prêtes. En attendant Inga il faut se lancer à récupérer la puissance

dormante des centrales parsemées ici et là : mwadingusha, Kono, Nseke, Nzilo, Busanga... mais aussi il faut réhabiliter les sous stations des réseaux associés.

L'exemple de la récupération de la puissance dormante, le plus éloquent est donné par Kibali Gold qui a à ce jour construits deux barrages et en construit deux autres.

Les conclusions sur la session dédiée à l'énergie sont allées dans le sens de mutualiser les efforts pour combiner toutes les quatre sources d'énergie et synchroniser les interventions par tous les acteurs

intervenants pour ne pas manquer cette ressource cruciale

SESSION D'OUVERTURE

A 15h du même jour, la session consacrée aux mines a été ouverte par un panel, non de moindre, regroupant les acteurs du secteur extractif minier opérant en RDC.

Le Consul de l'Afrique du sud a très bien peiné le tableau de l'exploitation minière tellement son pays compte un grand nombre d'intervenants en République Démocratique du Congo dans le secteur des mines. Voici en résumé, le condensé de sa communication :



"L'INDUSTRIE MINIERE COMME AIMANT DES RELATIONS ÉCONOMIQUES RSA-RDC"

**Par Mr. Msindo Andrew
Maswanganye, Consul Général de
l'Afrique du Sud à Lubumbashi**

Le Consul général s'est senti honoré d'avoir l'opportunité de prendre la parole lors de cette grande manifestation de la 15^{ème} Edition de La Semaine Minière de la RDC qui consiste en une Expo et en une conférence. Pour lui, la communauté des affaires Sud Africaines a été représentée à la Semaine Minière par quarante (40) sociétés spécialisées dans l'équipement capital minier, l'hydrologie, la sismologie, la santé professionnelle et les vêtements de sécurité, le système numérique de gestion des immondices, les composantes électriques, les systèmes des travaux mécaniques et de génie civil, la consultance etc. La participation de la plupart de ces sociétés était financée par le Projet de Marketing d'Exportation et d'Investissement.

Plusieurs d'entre les participants selon lui doivent avoir déjà entendu parlé de la trajectoire de la Nouvelle Aube pour laquelle Son Excellence le Président Cyril Ramaphosa prend fait et cause. Son centre d'intérêt est l'émancipation et le plein pouvoir économique pour

la majorité des Sud Africains. Dans son adresse à la 25^{ème} Edition du Mining Indaba organisée en Février à Cape Town, le Président Ramaphosa avait souligné l'importance des mines dans l'économie Sud Africaine avec son histoire élogieuse et ses larges réserves des métaux de base et des métaux précieux. Il s'était aussi engagé à la finalisation rapide de la Charte Minière et de la Loi d'Amendement du Développement des Ressources Minérales et Pétrolières afin de donner la politique générale et la certitude de la régulation. On espère que l'industrie minière qui contribue déjà avec environ USD 24.6 milliards sur les gains d'exportation de l'Afrique du Sud recevra les instruments de régulation révisés avec empressement.

L'Afrique du sud considère donc l'industrie minière comme aimant de l'économie à cause du rôle central qu'elle continue à jouer même dans le contexte de la numérisation des économies. Des données plus récentes montrent que la production minière en Afrique du Sud a augmenté de 0.5 pourcents en Octobre 2018, contribuant ainsi avec USD 30.6 milliards à l'économie essentiellement à cause de la production accrue des minerais de nickel, diamant, manganèse et chrome bien que les emplois continuent à être réduits dans les secteurs de l'or et du platine. L'an passé 70 droits miniers étaient accordés

par le ministère des ressources minérales et cinq nouvelles mines sont entrées en opération, la plupart d'entre elles sont des mines de charbon et ceci montre que les investisseurs s'intéressent toujours au secteur.

Au mois de Juin l'an passé, le vice ministre des ressources minérales a accordé des permis miniers pour le diamant à des mineurs artisanaux à Kimberley qui leur donnaient l'accès à 500 hectares de terre afin d'y exercer des opérations minières pour eux-mêmes et de vendre leurs diamants au marché publique loin des acheteurs de diamant sans scrupules. Celle-ci est une des interventions du gouvernement pour décriminaliser, formaliser, régulariser et professionnaliser la pratique minière artisanale et à petite échelle en vue d'améliorer le niveau de leurs foyers, stimuler l'entrepreneuriat et promouvoir le développement local et intégral dans le cadre de la vision minière de l'Afrique de 2009.

Les mines sont aussi un aimant dans les relations économiques entre l'Afrique du Sud et la RDC comme démontré par plusieurs produits que nous utilisons au quotidien qui sont des rejets des ressources minérales extraites de la lithosphère des deux pays. La triste réalité pour les deux pays est que la plupart de ces produits sont manufacturés dans les pays hautement



Séance d'ouverture en présence du Gouverneur de Province du Haut-Katanga et la directrice adj. du Cabinet du Chef de l'Etat

industrialisés non Africains et re-exportés à nos pays comme produit de consommation.

Chaque jour, nous utilisons des téléphones et des laptops dont les capteurs en tantale peuvent avoir été produits du coltan de la RDC; nous conduisons des voitures dont les convertisseurs catalytiques sont vraisemblablement en platine extrait en Afrique du Sud et dont les batteries sont vraisemblablement fabriquées à base de lithium provenant de la RDC; les ustencils de cuisine que nous utilisons au quotidien sont à base d'acier inoxydable fabriqué des minerais de chrome probablement d'Afrique du Sud; les câbles électriques de nos cuisinières et de nos réfrigérateurs sont à base de cuivre de la RDC; certains instruments chirurgicaux utilisés dans nos hopitaux sont en or de la RSA et les toles de nos maisons ont des particules de cobalt probablement produit en RDC.

Il y a des efforts observables de changer le complexe non soutenable minerais - industrie. De manière isolée mais par pur hasard, l'Afrique du Sud et la RDC se sont embarquées dans un processus de révision de leurs régulations minières respectives. Du côté Sud Africain, notre gouvernement s'est embarqué dans le processus de révision de l'Acte de Développement des Ressources Minières et Pétrolières ainsi que la Charte Minière afin d'assurer de la certitude

de la régulation et de la réalisation des objectifs du gouvernement de réparer les inégalités historiques, sociales et économiques tel que stipulé dans notre Constitution. Du côté de la RDC, le gouvernement s'est embarqué dans le processus de révision de son Code Minier de 2002 afin d'atteindre les objectifs majeurs d'intégration des Citoyens congolais dans les opérations minières tout en garantissant des gains justes au gouvernement et investisseurs.

A travers la Grande Commission Mixte RSA - RDC, nos pays doivent gedoubelt d'efforts pour éliminer les embouteillages transfrontalières, réduire les inputs et les couts de transactions, s'attaquer au Trafic illicite des minerais, valoriser nos ressources minérales brutes, améliorer le déficit des infrastructures et harmoniser nos régimes fiscaux et institutionnels. Nous devrions aussi demander aux employeurs et aux travailleurs à s'attaquer aux defies tels que les accidents professionnels évitables, les effets de l'automation des traitements miniers sur les emplois semi-qualifiés, la pollution de l'environnement et la dégradation ainsi que des salaires décents

Tous ceux-ci en vue de préparer nos pays et la Région à participer de manière significative dans la quatrième Révolution Industrielle ou nous serons prêts à utiliser notre platine, notre cuivre, notre lithium, notre cobalt, notre

or, notre chrome etc au bénéfice de nos citoyens.

En conclusion, permettez-moi de saisir cette opportunité pour remercier les organisateurs de la Semaine Minière et souhaiter le meilleur aux participants dans leurs discussions et réseautage.

TIRER LE MEILLEUR PARTI DU NOUVEAU CODE MINIER

La question de la sous traitance défraie la chronique. Pour cerner tous les contours et les lignes maitresses de cette problématique, il convient de faire le constat ci après : il y a une évolution positive de l'économie congolaise, mais celle-ci induit moins de répercussions sur les couches sociales. Ceci parce que nombreux de ceux qui ont des sous traitances juteuses sont des expatriés. Le secteur annexe et connexe aussi est contrôlé par les capitaux étrangers. Le régulateur ayant constaté cela a décidé d'orienter la majorité de ces investissements sur la société congolaise pour espérer générer des effets d'entraînement sur la société congolaise, c'est-à-dire tirer profit des dividendes et espérer ainsi créer la classe moyenne nationale. Le gros état orienté vers l'exploitation, il faut donc se fédérer pour espérer gagner des marchés.





Lors de la table ronde des PDG





**MUTUALISATION DE LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES
ENTREPRISES COMME FACTEUR D'INTÉGRATION**
Par Richard Muyej, Gouverneur de la Province du Lualaba.



I. INTRODUCTION

La Province du Lualaba est essentiellement minière et connaît la présence de plusieurs Sociétés Minières vulgairement appelées « MINING ». Celles-ci ont le devoir de se conformer aux prescrits du Code Minier ainsi que de son règlement minier. Dans ces documents, il est clairement consigné que chaque entreprise doit prévoir une quotité dans son budget pour le développement de son environnement immédiat pour favoriser l'épanouissement des communautés locales. Ainsi, toute entreprise minière doit contribuer au développement communautaire en exécution des obligations reprises dans le Code Minier ou volontairement.

En RDC, il existe plusieurs sources de financement du développement communautaire par l'exploitation minière dont les principales sont :

- La dotation de 0,3 % du chiffre d'affaires des Entreprises comme contribution au financement des projets de développement socio-économique des communautés. [Article 285 du Code Minier] ;
- Le cahier des charges qui émerge du budget social de l'entreprise sous la gestion du Comité Local de Suivi pour le financement des projets contenus dans le cahier des charges [Article 285 du Code Minier] ;

- La contribution volontaire au travers le Fonds social de l'entreprise qui est issue de la caisse sociale de la société sous la gestion du Service social de l'Entreprise pour les actions sociales ;
- La récente quotité de 15 % de la redevance minière instaurée par le Code minier révisé et qui est rétrocédée directement aux ETD pour le financement des projets de développement communautaire. [Article 242 du Code minier] ;

Depuis plusieurs années, il a été constaté que les entreprises présentaient à la fin de chaque exercice des bilans dont l'enveloppe prévue pour le développement communautaire ne correspondait pas aux réalisations sur terrain. Il suffit pour s'en convaincre de visiter les quelques ouvrages réalisés [écoles, centres de santé, points d'adduction d'eau, etc...] dans nos cités au nom de la responsabilité sociétale et l'on comprendra vite que le contraste est criant.

Cette façon de faire ne facilite pas l'appropriation des investissements par les populations et expose même ces entreprises, aux incursions récurrentes de leurs concessions par les communautés environnantes. Il s'agit ici de la notion dite d'**acceptabilité sociale d'un projet** qui ne constitue pas en fait un nouvel enjeu.

Dès 1960, certaines communautés se sont mobilisées afin de contester divers

projets et ce phénomène se poursuit jusqu'à nos jours.

Malgré cet historique, l'acceptabilité sociale émerge maintenant en tant qu'enjeu majeur du XXI^e siècle car les promoteurs de projets, comme les gouvernements d'ailleurs, reconnaissent les répercussions qu'un problème d'acceptabilité sociale peut engendrer pour leur réputation, pour le succès des projets et le développement économique.

De façon plus générale, dans le monde, les entreprises reconnaissent de plus en plus la nécessité d'agir en bon citoyen corporatif et assument leur responsabilité sociétale comme valeur et principe et non seulement comme impératif du marché.

Ainsi donc, l'état d'esprit dans lequel les entreprises entreprendront

une démarche en vue d'une acceptabilité sociale d'un projet s'avère un élément primordial qui influencera le niveau de succès ou l'échec de la démarche. Il faut donc changer la donne.

C'est pour cette raison que le Gouvernement de la Province du Lualaba a mis en place des stratégies pour une synergie en vue de la réalisation des projets sociaux à impact visible.



Différents pannels





Albert Yuma, Président de la FEC et Exc. Jacques Kyabula, Gouv. Haut-Katanga





Pannel sur la foration professionnelle

II. DE LA RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES

2.1. Définition de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)

La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) est un concept né dans les années 1960 et qui est en pleine mutation. Il désigne la prise en compte, par les entreprises, des préoccupations liées au développement pérenne dans leurs activités.

La RSE consiste donc, pour une entreprise, à intégrer les préoccupations sociales et environnementales dans ses activités opérationnelles et dans la stratégie de management qu'elle met en place. Il s'agit également, pour une société, d'interagir avec les parties prenantes (communautés locales, pouvoirs publics,...) pour intégrer ces préoccupations dans leurs relations.

2.2. La place de la RSE dans le nouveau Code Minier

La RDC, notre pays, s'est dotée des nouvelles lois extractives qui organisent la redistribution équitable de ses ressources minières. Dès lors il est fait obligations aux entreprises minières de veiller strictement au respect des obligations sociales et environnementales.

En effet, le Code minier révisé en ses articles 285 bis et octies et le Règlement Minier en ses articles 414 sexes et septies font obligation de constituer une dotation pour contribuer au financement des projets de développement communautaire.

Ainsi, le titulaire de droits miniers est tenu de contribuer, durant la période de son projet, à la définition et à la réalisation des projets de développement socio-économiques et industriels des communautés locales affectées par les activités du projet.

Il doit constituer et libérer une dotation minimale de 0,3% du chiffre d'affaires de l'exercice au cours duquel elle est constituée pour contribution au financement de projets de développement communautaire.

Il s'agit - comme l'a bien affirmé la Commission Européenne- non seulement de satisfaire pleinement aux obligations juridiques applicables mais aussi au-delà d'investir davantage dans le capital humain, l'environnement et les parties intéressés.

2.3. Quels sont les objectifs de la RSE ?

La prise en compte de l'approche RSE crée sans nul doute l'interaction entre l'entreprise et son environnement compris comme l'espace et les communautés qui y vivent.

Le souci du législateur est de soutenir l'entreprise dans sa démarche à rassurer les communautés locales par des actions de rayonnement ou mieux du partage de la prospérité de l'entreprise par des actes d'amélioration des conditions de vie des communautés locales. Ce qui susciterait sans nul doute dans le chef des communautés, le sentiment d'appropriation et de protection du projet.

Pour l'entreprise, à travers la RSE, elle ouvre une relation avec son environnement constitué de l'espace et les vies qui s'y trouvent dans un climat d'apaisement nécessaire pour son épanouissement, réduit les pressions sous toutes ses formes et peut contribuer au développement du projet.

C'est ainsi que l'on peut observer que la violation systématique de ces règles par l'entreprise minière l'expose à des troubles sociaux qui précarisent son existence même et affectent sa rentabilité en alourdissant le coût de sécurité, avec comme conséquence, sa crédibilité sur le marché financier s'en trouve ébranlée et son offre pâtisse de la méfiance des parties prenantes.

En pratique, telle que la RSE se gère au quotidien dans notre Province, elle apparait limitée aux contours proches du projet, le voisinage. Malheureusement, ces frontières souffrent de la proximité et



Le DG d'Orange, Celui de Standard Bank et le Gouverneur du Lualaba

fléchissent souvent face aux pressions de l'Entité territoriale, qui généralement est plus large que le cercle de profit.

Notre volonté à travers la mutualisation peut aider à élargir le contour des bénéfices de la RSE, élaguer ainsi le risques des pressions inattendues qui peuvent gêner l'élan du progrès.

2.4. Contours d'une nouvelle approche de la RSE au Lualaba

Face aux préoccupations d'atteindre le développement ou l'amélioration des conditions de vie des populations du Lualaba, nous avons interpellé les entreprises minières établies dans la région sur leur responsabilité dans l'effort de la transformation de nos entités pour qu'ensemble nous puissions réduire le fossé tant décrié. Ainsi naissait la **Mutualisation de la Responsabilité Sociétale des entreprises** dont nous partageons les contours ce jour.

Par cette approche, l'entreprise se voit contrainte de repenser son regard sur le monde en élargissant son intervention au-delà de son périmètre afin d'appuyer les politiques gouvernementales en matière de développement ; qu'elle trouve des solutions à ses externalités négatives. Dans un tel contexte, la RSE émerge à la fois comme réponse aux défis contemporains aussi bien globaux que locaux.

Ainsi, le terme « Responsabilité sociétale

des entreprises » ne doit plus se limiter à la seule approche sociale, mais doit concilier les dimensions économique, sociale et environnementale. Bref, il s'agira de la contribution des entreprises au développement durable de la Province du Lualaba.

2.5. La synergie de la RSE par la Mutualisation

Pour cette nouvelle approche/démarche, la Province du Lualaba a lancé un appel à tous les partenaires, surtout ceux du secteur minier pour une nouvelle stratégie : La Mutualisation de la Responsabilité Sociétale des Entreprises. Elle constitue une arme redoutable pour vaincre la pauvreté et mieux sécuriser les investissements. Par celle-ci, les entreprises minières se regroupent dans un cadre de concertation permanent pour fédérer les fonds prévus dans le cadre de la responsabilité sociétale ou de la participation volontaire de leurs entreprises respectives.

Nous nous réjouissons que cette initiative soit à ce jour renforcée par le Nouveau Code minier en ses articles 258 bis et 285 sexies, 285 septies et 285 octies qui donne à la Province, à travers ces dispositions légales de réaliser des projets d'intérêt général.

La mutualisation de la RSE ainsi prônée gravite autour des idées forces suivantes :

- Elle se fait en accord avec l'apport sous forme de mise de l'entité politique et elle se justifie davantage quand il y a plusieurs entreprises dans la région concernée ;
- Elle se réalise grâce à la mise en commun des apports constitués de la RSE pour chaque entreprise membre de la structure et de la participation libre pour l'entité politico-administrative concernée, ici la province ;
- La prise en compte des attentes des communautés, grâce aux sondages et méthodes de consultation appropriées. Tout en tenant en compte le fait que :

L'identification des projets doit répondre à l'esprit des engagements contractuels des entreprises ;

Les consultations aboutiront sur la mise sur pied des programmes et des procédures consensuelles et leurs réalisations admises par toutes les parties dont l'entreprise, les représentants des communautés et de l'autorité publique.

Tout compte fait, notons que l'avantage de l'action sur base de la mutualisation est le fait que le partenariat ainsi créé suscitera la confiance, la transparence et aura un large effet de rayonnement par la création de plusieurs pools d'intérêt et la participation à l'effort d'épanouissement des communautés.

Tous ces projets se réaliseront à l'unisson et tout se vivra en symbiose de la conception de la stratégie, en passant par sa réalisation jusqu'à son évaluation.

Aussi, l'implication de l'autorité politico-administrative a une incidence morale certaine qui garantit la transparence et annihile le risque de suspicion, lequel peut créer des écarts et gêner la coexistence pacifique.

Nous suggérons pour matérialiser cette idée, la création d'un cadre de concertation pour la mise en oeuvre de la mutualisation de la RSE et éviter que la route ne soit parsemée d'écueils ou de pesanteurs de tout ordre.

EN CONCLUSION,

Il apparaît nettement qu'avant la mutualisation les différentes réalisations avaient un effet assez réduit et qui impactait seulement dans le strict rayon de leur zone d'exploitation et souvent uniquement pour leurs travailleurs.

La mutualisation est donc une stratégie qui permettra d'accélérer l'amélioration des conditions existentielles de nos communautés dans des spectres un peu plus élargis et stopper progressivement les flux migratoires auxquels nous assistons ces derniers temps.

Je vous remercie.



M. Masangu Mulongo, Gouverneur de la BCC Honoraire



Panels dédiés aux questions énergétiques





A la table ronde des PDG



Exc. R. Muyej et Alain Muyuk Editeur "Le Profil Magazine" à DRC Minig Week. Quelques mises au points



Pannel sur l'énergie



FLEXCO

A- COMPANY PRODUCTS / SERVICES

FLEXCO – Sole Agency

- FLEXCO Belt Fasteners
- Conveyor Belt Cleaning Products
- Impact Beds
- Belt Skirting
- Conveyor Accessories
- Supply, Installation, Maintenance Contracts for above



PROBE/AC DELCO/ DELCO REMY – Sole Agency

- Long Life Maintenance Free Batteries
- Starter Motors
- Alternators



Robit

Rock Tools
Drifting and Tunnelling Bits
Reaming Equipment
Bench and Production Drilling
Shank Adapter
Auxiliary Tools



ABC

VENTILATION SYSTEMS
SOUTH AFRICA



ABC VENTILATION SYSTEMS (PTY) LTD – SOLE DISTRIBUTOR

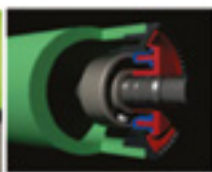
- Mine and Tunnel Ventilation
- Minevent Ventilation Ducting
- Suspension Hooks
- Couplings
- Ventilation system design
- Dual Duct
- Twinduct
- Spiral Flexible Ducting
- Ventilation Ducting Repair
- Blast Sections
- Poly Curtains
- Strip curtains

Tel: +243 81 815 1582/+243 81 710 3695

E-mail: admin@minequip.biz

adry@minequip.biz

Web: www.minequip.biz



LORBRAND – Sole Agency

- Conveyor pulleys
- Conveyor idlers / rollers
- Conveyor weigh scales



EATON HYDRAULICS – SOLE AGENCY

- Hydraulic Hoses (In-situ hydraulic hose making facility)
- Hydraulic Fittings
- Hydraulic Crimping Machines



HYDRAULIC HOSE, COUPLINGS & FITTINGS



Power Generators
Mobile Air Compressors
Light Towers
Compaction Equipment



Concrete Equipment
Light Construction & Demolition Equipment
Dewatering Pumps
Portable Specialty Equipment



**BAFOKENG
HYDRAULICS
ZAMBIA**

BAFOKENG HYDRAULICS ZAMBIA – Sole Distributor

- Hydraulic Cylinder Repairs and Manufacture
 - o Less than 90mm Dia – 6,000mm lengths
 - o 90 - 660mm Dia – 2,600mm lengths
 - o 1,200mm Dia – 12,000mm lengths

- Grinding and Re-Chroming facility
- Service Exchange Optional for Contract Clients
- Coded Welding certified personnel
- Collection and delivery of cylinders
- Design and Construction of Hydraulic power packs



LINCOLN

Authorised Distributor

LINCOLN LUBRICATION SYSTEMS

- Supply and installation of Lincoln lubrication systems
- Auto-Lubrication Systems
- Lubrication Pumps
- Distribution Blocks
- Lubrication system audits





Quelques hangars du Centre de Négoce de MUSOMPO

LES CENTRES DE NEGOCE, UN MOYEN D'ASSAINIR LES CONDITIONS DE L'EXPLOITATION MINIERE ARTISANALE. L'EXEMPLE DU CENTRE PILOTE DE MUSOMPO.

Parmi les questions les plus sensibles et qui constituent un défi majeur pour les gouvernant du Lualaba, celle de l'exploitation minière artisanale occupe une place de choix. Tellement, le flux de la population qui y travaille et en tire le pain est considérable et évolue de façon exponentielle, la problématique mérite une attention particulière, si non, les conséquences peuvent être très fâcheuses et induire des effets d'entraînement sur le reste du cours de vie de la communauté et des compatriotes comme cela a été le cas dans le passé avec des

soubresauts récurrents créant des crises et des rebondissements.

Quoique légale, l'exploitation minière artisanale s'est faite dans des conditions tellement anarchiques dans le passé, à cause de la recherche du gain facile, tout le monde cherchait les minerais les plus faciles à obtenir jusqu'à faire des intrusions dans des zones industrielles appartenant à autrui, allant à décourager ces partenaires de taille qui contribuent non sans importance au budget national.



Exc Richard Muyej, Gouverneur de la Province du Lualaba

Les autres faits contextuels qui échappent à plusieurs dans la compréhension de ce phénomène sont que l'on parle très souvent des écueils qui hantent l'exploitation minière artisanale sans se poser les questions les plus récurrentes à résoudre si l'on veut s'en sortir :

- *la proximité de ces gisements avec des zones résidentielles c'est-à-dire non autorisés par l'Etat ;*
- *La non maîtrise des règles de sécurité ce qui causaient plusieurs accidents et éboulements et des statistiques de ces exploitants ;*
- *Le caractère informel de l'exploitation, ce qui faisait échapper aux services de l'Etat de capter les recettes dues ;*
- *L'intrusion des enfants et femmes enceintes dans les sites d'exploitation.*

Ceci a amené plus d'une personne à penser que cette forme d'exploitation ne servait plus à rien car elle maintenait ses exploitants dans une pauvreté sans précédent, et soulevait les questions de

traçabilité et de risque d'embargo.

De tout ce qui précède, une réforme s'avérait impérieuse pour espérer faire tirer profit de cette exploitation à tous les partenaires et intervenants du secteur. C'est à l'arrivée de nouvelles autorités provinciales en 2015 après le démembrement des provinces qu'une série de consultations a été initiée pour faire accoucher d'une réforme dite de l'exploitation minière artisanale.

DE L'APERÇU DE LA RÉFORME INITIÉE DANS L'EXPLOITATION MINIÈRE ARTISANALE AU LUALABA.

Après consultation de toutes les couches intervenant dans le secteur, la réforme initiée poursuit donc deux principaux objectifs ci-après :

1. Mettre fin à cette exploitation anarchique dans les sites résidentiels ainsi que ceux industriels, qui risquaient de créer préjudice à nos minerais dans la phase de la commercialisation.
2. Définir un programme de délocalisation des creuseurs

vers des zones d'Exploitation Artisanale qui sont des sites destinées aux coopératives par excellence.

3. Créer des centres de négoce pour faire rencontrer les vendeurs et acheteurs des produits miniers de l'artisanat provenant des ZEA, résoudre les problèmes récurrents de teneurs en minéraux de valeur, humidité, le poids sec ainsi que le taux de radioactivité en créant des laboratoire indépendants de certification.
4. Assurer la traçabilité physique et documentaire des minerais du puit jusqu'au centre de négoce
5. Mettre fin à la prolifération des dépôts illicites dans les quartiers résidentiels et le long de la route ou dans les concessions privées
6. Organiser un guichet unique pour bien recouvrer les taxes et redevances..



Exc. Norbert MBANGU, Min. Prov. des Infrastructures, Exc. J.M Tshizainga, Min. des Mines, expliquant au DG de RAWBANK le projet du centre de négoce

Commencée avec le site de Kasulo, les résultats méritent d'être extrapolés sur tous les sites.

Au seuil de son nouveau mandat, le gouvernement provincial conduit par son Excellence Richard MUYEJ a voulu porter à cœur cette réforme afin qu'elle induise les résultats projetés dans les objectifs.

Face aux cris de détresse et inquiétudes enregistrés surtout de la part des exploitants industriels se plaignant de l'intrusion dans leurs concessions, le gouvernement provincial s'est dit conscient et promet de s'engager pour assainir le secteur.

Ce secteur emploie plus 170.000 creuseurs qui sont regroupés sur plusieurs sites miniers et travaillant dans des conditions difficiles.

Face à ceci, la Province avait tenu à faire agréer par le ministère national des mines, le site pilote de Kasulo en partenariat avec la société HUAYOU/

CDM qui réunit les conditions idoines et répond aux normes internationales en matière des petites exploitations minières. Notons que pour le site pilote de Kasulo, les résultats ci-après ont été atteints à ce jour :

- *Aucun accident grave grâce à la découverte esthétique*
- *Aucune personne non identifiée sur le site grâce au contrôle facilité par la seule porte d'accès au site et port des badges*
- *Pas d'enfants ni femmes vulnérables sur le site ;*
- *Possession des cartes d'identification par chaque creuseurs*
- *La traçabilité des produits miniers est assurée ;*
- *Le paiement des taxes devient aisé*

- *Les statistiques sont bien tenues et permettent au Gouvernement d'appliquer les taxes dans les conditions régulières.*

.toute cette lutte vise à trouver les moyens d'anoblir cette occupation choisie par une frange importante de la population.

Cette expérience est appelée à se repiquer sur d'autres sites constitués des ZEA mise à la disposition de la province par le Gouvernement de la république.

Il faut noter également que dans le même ordre d'efforts, en symbiose avec le Centre d'Expertise, d'évaluation et de Certification des substances minérales précieuses, CEEC, un guichet unique des exportations des produits miniers a été créé regroupant ainsi en un seul lieu tous les services intervenant dans le circuit de l'exploitation des minerais.



Quelques échantillons des laboratoires du centre



Bien avant la découverte de certains sites s'avère importante. Jusque-là, seul SICOMINES a été la première entreprise à entendre le plaidoyer du gouvernement provincial et a pu accepter d'accompagner ce projet en décaissant 2.500.000 dollars Américains qui ont permis de viabiliser trois zones d'exploitation artisanale dont les ZEA 297,076 et 078. La prochaine palier vise 10 autres sites mais cela nécessite bien entendu des moyens financiers conséquents. Le Gouvernement Provincial en a profité pour demander aux miniers industriels d'emboîter le pas de Sicomines afin d'aider le gouvernement à les aider à sortir les exploitants artisanaux des sites industriels. Ce plaidoyer vise également à organiser les artisanaux en des sociétés coopératives pour espérer avoir en

face des interlocuteurs valables et partenaires pour l'encadrement de cette masse de jeunes. Ce centre de négoce construit avait été envisagé bien avant la révision du code minier, il y en aura à Kasulo et à Kisanfu. A ce jour le centre de Musompo est largement avancé, les travaux effectués jusqu'à aujourd'hui ont été pour faire les routes d'accès, les dépôts, la construction de trois laboratoires, d'un restaurant et des toilettes.

Avec l'avènement de ces centres, tous les dépôts et comptoirs clandestins seront fermés et toutes les transactions ne se feront désormais qu'en ces centres afin d'assurer l'origine des produits, d'en maîtriser les statistiques et d'en tirer réellement bénéfice.

sachant que l'assainissement de la chaîne d'approvisionnement est

encore un défi majeur, il faudra travailler dur pour la découverte de ces sites, l'isolement et l'éloignement d'une façon efficiente les enfants et femmes vulnérables, l'encadrement technique des exploitants pendant le déroulement des travaux pour espérer annihiler les risques d'accident et la prise en charge sanitaire des creuseurs par des mutuelles appropriées.

Le Gouverneur de Province se dit être confiant dans l'avenir car les stratégies pour la mise en œuvre de la réforme sont prometteuses. L'appel est donc lancé à tous de soutenir ce projet qui valorisera ce secteur d'activité qui produit 20 pourcent des minerais provenant du Lualaba. Que tous et chacun s'approprie cette réforme.



CLÔTURE DE LA 3^{ÈME} ALTERNATIVE MINING INDABA SUR FOND D'UN PLAIDoyer

Plusieurs recommandations ont été formulées au cours de cette 3^{ème} Alternative Mining Indaba entre autres, s'assurer du contrôle des substances minières, vulgariser le nouveau code minier, définir une vision minière claire, créer une bourse des valeurs, organiser une table ronde sur la filière du cobalt, organiser une table ronde sur le fonds minier et la prise en compte par le gouvernement du décret portant création et organisation du fonds minier.

Les lampions se sont éteints le jeudi, 11 juillet au Pullman Hôtel où pendant trois jours, les participants à la 3^{ème} édition de Alternative Mining Indaba ont exploité le thème « l'an un du code minier : application, défis et opportunités ».

Trois moments forts ont marqué les travaux au cours de cette édition, la cérémonie d'ouverture, les travaux en plénière et la cérémonie de clôture.

Plusieurs recommandations ont été formulées à cet effet, il s'agit de s'assurer du contrôle des substances minières, vulgariser le nouveau code minier, définir une vision minière claire, créer une bourse des valeurs, organiser une table ronde sur la filière du cobalt, organiser une table ronde sur le fonds minier et la prise en compte par le gouvernement du décret portant création et organisation du fonds minier....

Le Conseiller principal du Chef de l'Etat au collège Mines et Energie, Michel Eboma a annoncé la tenue d'une prochaine évaluation de la mise en œuvre des

résolutions des conférences minières de la Rdc et l'organisation d'une 4^{ème} conférence minière de la Rdc qui va se tenir à Kisangani en septembre prochain dans la province de la Tshopo.

Le Secrétaire général en charge des Mines, Joseph Ikoli a annoncé l'organisation dans les prochains jours du lancement de la campagne sur la vulgarisation du code minier révisé.

Pour le Directeur exécutif de Southern Africa Resource Watch (Sarw), le rendez-vous annuel de Alternative Mining Indaba est une opportunité offerte aux acteurs du secteur minier d'échanger sur la question de la gouvernance minière en Rdc. Cette édition a la particularité de faire une lecture de la révision du code minier et des bénéfices tirées de l'exploitation minière après une année de sa mise en œuvre dans un contexte politique caractérisé par l'arrivée au pouvoir des nouveaux dirigeants.

Jean-Claude Kabemba a précisé que deux enjeux majeurs marquent cette édition, il s'agit de la menace croissante des investisseurs miniers de la part des creuseurs artisanaux et l'intéressement de la jeunesse congolaise à la gouvernance du secteur minier ; il a aussi été relevé la nécessité de toujours recourir à la sagesse collective qui a caractérisée le processus de révision du code minier.



M. Valérie Mukasa, Dircab du Ministre National des Mines saluant Claude Kabemba du SARW

Jean-Claude Kabemba a précisé que deux enjeux majeurs marquent cette édition, il s'agit de la menace croissante des investisseurs miniers de la part des creuseurs artisanaux et l'intéressement de la jeunesse congolaise à la gouvernance du secteur minier ; il a aussi été relevé la nécessité de toujours recourir à la sagesse collective qui a caractérisée le processus de révision du code minier.

Plusieurs sessions ont été organisées avec des thèmes très pertinents. Il ressort que le processus de révision du code était participatif, mais le code minier révisé reste un outil attractif. Le code minier peut conduire à l'atteinte des Objectifs du Développement Durable(ODD), pour cela, il faut accroître le secteur minier en luttant contre la corruption.

Concernant la redevance minière, elle est effective, juste qu'il faudrait résoudre le problème de répartition des fonds.

La question sur le Fonds minier a été abordée au cours de ces assises. Il ressort que ce fonds est un établissement dont la gestion doit impliquer plusieurs acteurs et orientée vers la recherche géologique, le financement du

redressement économique des entreprises.

Un autre point qui a été abordé est l'exploitation artisanale. Celle-ci représente une ressource non négligeable.

Une cohabitation s'impose entre les artisanaux et les industriels et une prise en compte des mesures par le gouvernement.

Concernant les défis et opportunités du code minier révisé, les participants ont plaidé pour l'application effective et cohérente de toutes les dispositions du code minier révisé, le renforcement des capacités des Congolais, en vue de saisir les opportunités leur offerte par le code minier révisé.

Pour une transparence dans la gestion des minerais en Rdc

Georges Bokundu, Directeur des Programmes à Sarw a précisé que cette énième édition a voulu faire une évaluation de l'an un du code minier : quelles sont les implications de ce code, voir quelles ont été les faiblesses, s'il faut améliorer, car les lois sont toujours révisées et trouver des solutions.

Le Directeur des Programmes de Sarw a également souligné

qu'il faut une sécurisation des travailleurs, il faut instaurer la transparence, ce que les industriels récoltent il faut que les populations puissent en bénéficier.

Il faut un partage équitable entre les artisanaux et les industriels. Voir est-ce que ce code apporte-t-il un avantage surtout pour les populations qui doivent être les premières bénéficiaires étant donné que ces minerais sont extraits chez eux, a-t-il martelé.

La Présidence de la République accorde une importance capitale à ces assises

Le Conseiller du Chef de l'Etat en matière des Mines, représentant le Chef de l'Etat, Juvenal Kabwende a salué l'initiative.

« C'est une bonne expérience, ces assises ont permis d'évaluer le code un an après, pendant les trois jours, la société civile a invité d'autres parties prenantes, entre autres, la Présidence, le gouvernement, plusieurs sociétés minières pour évaluer le code un an après, qu'est ce qui est fait et qu'est ce qui n'est pas fait, c'est une très bonne initiative qu'il faut soutenir ».



M. Georges Bokundu et M. Patrick Rumbu à AMIZONE



Juvenal Kabwende a précisé concernant le code minier qui ne s'avère pas rencontrer l'attente de presque toutes les entreprises minières, le représentant du Chef de l'Etat a éclairé la lanterne de l'opinion en précisant que dans le discours d'investiture du Président de la République, Félix Antoine Tshisekedi, l'option a été levée est qu'il s'agira d'étudier cas par cas certains points. On peut toujours perfectionner le code mais ça peut venir à la longue car c'est une œuvre humaine.

Mais pour le moment, avançons d'abord. Concernant le secteur artisanal, Le Conseiller du Chef de l'Etat en matière des Mines a indiqué que le secteur artisanal est organisé dans notre pays. Il y a des zones d'exploitation artisanales qui ont été créées par le ministère des Mines ; mais aussi le ministère prend les arrêtés pour encadrer les exploitants artisanaux et dans la politique du Chef de l'Etat, il faut encadrer ces exploitants.

Ainsi, il y a toute une structure qui les accompagne, et l'objectif à la longue est de transformer le secteur artisanal en petite mine.

Donc, on ne peut pas parler d'une quelconque suppression du secteur artisanal, a-t-il conclu en substance.

Gisèle Tshijuka/MMC



Exc. René Banza Kapyia Min Prov des Mines Haut-Katanga, Me Giselle Ngungwa, Conseillère du Gouverneur





CONFERENCE SUR L'ENERGIE

La RDC/NRJ, l'incontournable rencontre annuelle des acteurs du secteur de l'énergie en RDC. Une initiative de la Commission Nationale Energie de la Fédération des Entreprises du Congo, créée en 2014 sous l'impulsion de la loi portant libéralisation du secteur énergétique. Cette grande messe regroupe les acteurs clés et permet des échanges sur les avancées du secteur, en RDC comme à l'international.

4^{ème} RDC / NRJ CONFERENCE

*Sous le thème « **Développement énergétique face à la demande minière** », la conférence se tiendra du 11 au 13 avril 2019, à Kolwezi, au*

cœur des entreprises minières, afin de répondre au mieux à leur besoin en matière énergétique.

De quelle manière la RDC peut-elle se rapprocher de son potentiel électrique de 100 GW ? Quelles ont été les évolutions majeures en 2018 ? Quelles sont les innovations au niveau mondial dans le secteur ? Comment satisfaire les besoins des entreprises minières ? Où sont les investisseurs ? Quid des innovations ? La prise en compte de la RSE et de la protection de l'environnement Voici les réponses que nous apportera la conférence RDC/NRJ 2019.



M. Patrick Muland et M. TUMAWAKU, membres de la FEC

LE DEVELOPPEMENT ENERGETIQUE FACE A LA DEMANDE DE L'INDUSTRIE MINIERE

par Jean-Bosco KAYOMBO KAYAN,
Directeur Général SNEL

RAPPEL

- 24 avril 2009 : Transformation en Société Commerciale par le Décret n°09/12;
- 24 janvier 2014 : Société Anonyme, Unipersonnelle; SNEL SA en sigle à la faveur de l'adhésion de la RDC au Droit OHADA.
- Loi sur l'électricité du 17 juin 2014

libéralisant le secteur avec comme corollaire:

Présence de plusieurs opérateurs sur le marché (production, transport, distribution et commercialisation);

Marché pas régulé avec des tarifs liés à l'opérateur;

Bien que transformée en société commerciale, SNEL exécute des projets sociaux sans contrepartie financière de l'Etat;

Etc...

- Absence d'investissements en infrastructures (production, transport et distribution) pendant plusieurs décennies malgré l'accroissement de la population et l'extension des villes, cités et autres

centres.

- Déficit énergétique constaté dans les réseaux électriques SNEL depuis plusieurs années mais géré et contenu grâce à la politique soutenue basée principalement sur:

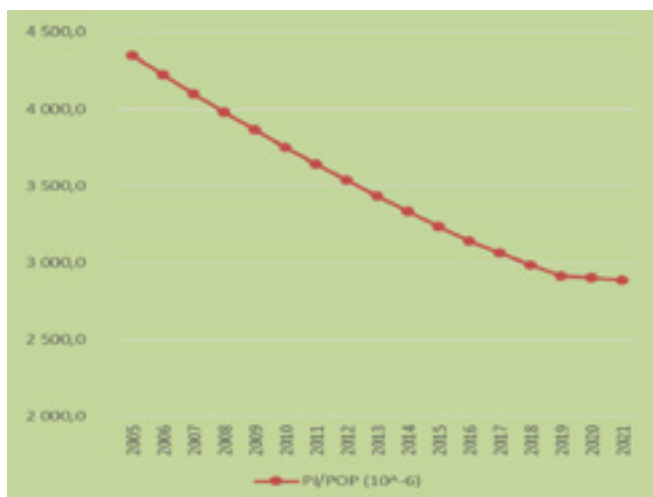
la récupération de puissance dans les centrales existantes;

la construction des nouvelles infrastructures (centrales et réseaux de transport);

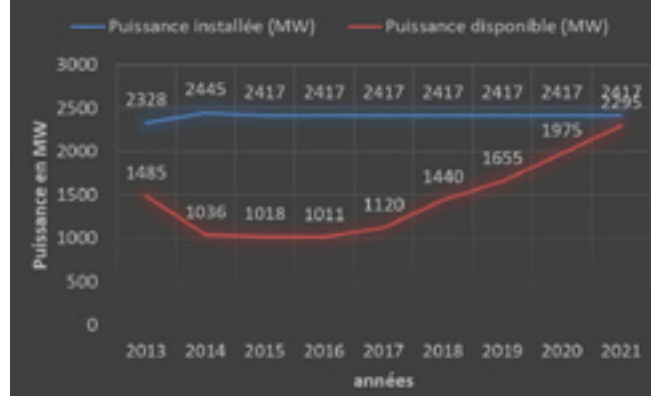
l'éducation de la clientèle à l'utilisation rationnelle de l'électricité;

Etc...

EVOLUTION DANS LE TEMPS DE LA PUISSANCE INSTALLEE (MW) PAR RAPPORT A
L'EVOLUTION DE LA POPULATION



EFFORT DE SNEL S.A. DANS LA RECUPERATION DE PUISSANCE



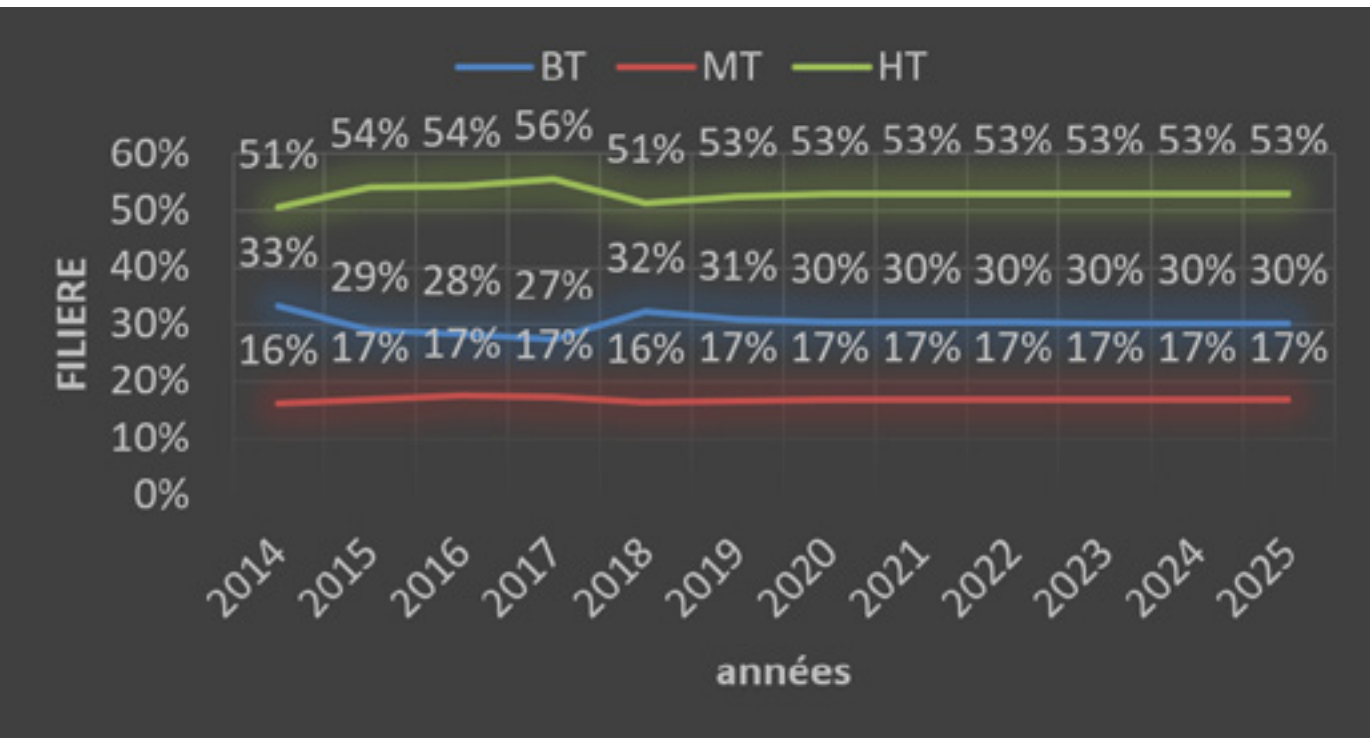


Exc. Richard Muyej, Gouverneur du Lualaba

STATISTIQUE DE LA CONSOMMATION DE LA RDC DE 2014 à 2017

Désignation	TOTAL 2014	%	TOTAL 2015	%	TOTAL 2016	%	TOTAL 2017	%
SNEL	8 105		7 508		6 756		7 061	
BT	2 694	33%	2 184	29%	1 914	28%	1 930	27%
MT	1 314	16%	1 255	17%	1 175	17%	1 211	17%
HT LOCAL+IMPORT	4 097	51%	4 069	54%	3 667	54%	3 920	56%

TENDANCE DE CONSOMMATION D'ENERGIE ELECTRIQUE 2020-2025





PERSPECTIVES

Poursuite de la politique de récupération de puissance dans toutes les centrales hydroélectriques et réhabilitation des réseaux de transport et de distribution;

Construction des nouvelles infrastructures:

- **Centrales sur la cascade de la rivière Luapula (600 MW dont 300 MW pour SNEL);**
- **Centrales solaires en partenariat PPP (TBEA, GEA-Solar,...);**
- **Centrale thermique à Gaz de Moanda (PERENCO : 300 MW);**

Poursuite de la campagne auprès des clients sur l'utilisation rationnelle de l'électricité:

- **Pose des compteurs à prépaiement auprès des clients;**
- **Utilisation des lampes à faible consommation d'énergie et recourir à l'acquisition des équipements verts (à faible consommation d'énergie);**
- **Expérience SNEL à Lubumbashi: économie de 27 MW équivalent à 64 cabines de 630 kVA de distribution publique;**
- **Appel à la clientèle d'éteindre les lampes dans les locaux inoccupés et celles de l'éclairage public pendant la journée.**

Implication d'autres opérateurs du secteur dans la résorption du déficit énergétique (initiatives à encourager) :

- **Centrale thermique à charbon de Luena (GCM): 300 - 500 MW;**
- **Implantation des centrales thermiques à fuel : 100 - 300 MW;**

Apport en investissements dans les infrastructures de tous les opérateurs du secteur et de celui du Gouvernement comme ça se fait ailleurs dans d'autres pays.

Conclusion de partenariat PPP en vue de la réalisation des projets des infrastructures pour résorber le déficit énergétique en RDC et particulièrement dans les provinces du Haut Katanga et du Lualaba.

Gestion de manière optimale des cascades de Nzilo et Nseke en perspective de l'implantation d'autres centrales sur le site.

CONCLUSIONS

La RDC dispose d'un énorme potentiel hydroélectrique (plus de 100 000 MW); malheureusement, seul 2,4% est équipé.

Le manque d'investissement en infrastructures électriques durant plusieurs décennies a occasionné un gros déficit énergétique qui entrave le développement socio-économique du pays.

Les stratégies actuelles visant la récupération et la construction des nouvelles infrastructures doivent être développées quantitativement.

Face à ce déficit et à l'étiage observé dans le bassin du fleuve Congo, SNEL recommande :

L'économie de l'énergie par le recours à l'utilisation des lampes à faible consommation et l'implantation des compteurs à prépaiement chez les clients, afin de combattre le gaspillage de l'énergie;

La mobilisation des financements additionnels aux fins de parachèvement du programme de réhabilitation des infrastructures existantes en vue de la récupération de puissance, la construction des nouvelles centrales électriques

(hydroélectrique, thermique et solaire) ainsi que d'autres infrastructures;

Le recours au mix-énergétique pour parer aux aléas du changement climatique sur l'hydroélectricité qui représente la quasi-totalité de la production électrique en RDC;

SNEL est ouverte à toute collaboration dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant pour la matérialisation du potentiel disponible.

SNEL est l'opérateur majeur en RDC et dispose d'un patrimoine humain averti.



CSD, 3 ANS D'ACTIVITÉS ET DE SERVICE BÉNÉVOLE À TRAVERS LA RDC

Le Samedi 25 mai 2019, nous avons célébré nos 3 ans d'activités et de service bénévole à travers la RDC!

Lancé le 21 mai 2016, le Community Service Day est une association de jeunes bénévoles, apolitique, créée par des jeunes dont le but est d'incarner et pousser notre Communauté au changement de mentalité pour un développement durable ; et cela par des actions concrètes (assainissement, visite des malades, orphelins, vieillards, prisonniers, prises en charge des plus démunis,...) et une sensibilisation directe de la population.

Le CSD permet aux jeunes de s'engager et de contribuer valablement à l'amélioration des conditions de vie dans leurs communautés. C'est un moyen de se sentir appartenir à ces dernières, mais aussi de se sentir utiles. Les volontaires développent ainsi des compétences nouvelles, apprennent à travailler en équipe, de faire de nouvelles connaissances, et c'est aussi une expérience professionnelle à faire valoir.

2016 à 2019 : 3 ans, toujours plus de passion, de dévouement et d'amour à donner.

Dans le cadre de notre anniversaire, nous avons offert un don à l'orphelinat Kwetu, chez le père Damien (vivres, huile, savon, habits,...) ; nous avons aussi pris le temps de converser avec les responsables ainsi que les enfants, et visiter les lieux afin de mieux s'impregner de leurs réalités quotidiennes. Ces enfants méritent aussi le meilleur, c'est notre responsabilité de les aider.

Ensuite, nous y avons débuté notre célébration avec de la danse! Un moment merveilleux et riche en découvertes, ces enfants ont beaucoup de talent.

Après la prière, nous nous sommes dirigés vers la salle prévue afin de continuer notre réjouissance.

Sur les lieux, après le discours du Coordonnateur, nous avons soufflé les 3 bougies, partagé le gâteau, et célébré ensemble comme il se doit, cet anniversaire qui témoigne d'un grand d'amour, autant entre nous, qu'envers notre communauté.

Trois nouveaux jeunes talents ont été nommés pendant cette soirée, parmi ceux qui ont bravé leurs plus grandes peurs pour servir du mieux qu'ils pouvaient. Ces derniers ont reçu symboliquement des magazines LE PROFIL contenant un article de 6 pages sur le CSD.

Danse, blagues, rires, bonne humeur, ces moments nous manquent déjà.

Une journée qui restera gravée dans nos mémoires pour toujours.





La deuxième édition de l'action Hip Hop For Charity s'est déroulée le dimanche 26 mai 2019.

Une superbe occasion d'aider les plus démunis tout en s'amusant, et c'était un succès!

Pour ceux qui ne le savent pas encore, le HH4C (Hip Hop For Charity) consiste en deux cours de danse dont l'un de Hip Hop et l'autre d'AfroHouse ou Dancehall, dispensés un dimanche de 15h à 18h par un danseur professionnel, au prix de 2.500 FC

seulement. Et les recettes contribuent aux activités bénévoles de l'association Community Service Day Kolwezi.

C'est-à-dire que pendant que nous dansons, un orphelin ou un vieillard peut avoir de quoi se nourrir, se vêtir; nous pouvons acheter plus d'équipement et assainir plus efficacement notre ville, etc...

Quelle manière plus originale et "fun" de servir?

Je danse, j'aide ma Communauté!

Rejoignez-nous à la prochaine édition!



Le samedi 29 juin 2019, magnifique journée pour servir car étant la veille de la commémoration de l'indépendance de notre beau pays, nous avons tenu un salongo sur l'avenue du stade à la cité Gécamines.

Cette avenue était devenue impraticable à car transformée en dépotoir par les habitants du quartier.

En effet, ces derniers ne disposent pas de poubelle dans leurs parcelles, et ne veulent pas creuser de trou d'incinération non plus ; ils ont donc choisi de déverser tous leurs déchets domestiques sur la rue (nourriture, restes de légumes, couches de bébés,...) du lundi au vendredi, puis chercher un endroit où s'en débarrasser le samedi et ensuite recommencer à remplir la rue de déchets le lundi suivant. Celui qui n'aide pas au salongo sur la route le samedi n'a pas le droit d'y jeter les déchets au courant de la semaine.

Ce comportement déplorable et dépourvu de sens montre à quel point un changement de mentalité s'impose.

Nous avons assaini toute l'avenue de long en large et avons déchargé tous les déchets recueillis dans la fosse de la DGK, grâce au véhicule d'un de nos membres et du camion de notre partenaire SADROM GREEN, rendant ainsi la route à nouveau praticable après que nous l'ayions aplani ; ce dont nous sommes extrêmement fiers.

Pour finir nous avons sensibilisé les familles et spécifié qu'une patrouille de Police sera permanente sur cette avenue afin de dissuader ceux qui oseront jeter leurs ordures sur la rue et ceux qui se feront prendre le regretteront.

Certains nous ont pris pour des agents de l'Etat, commis à l'environnement, et c'était une fierté pour nous de leur expliquer que nous sommes des bénévoles qui, par amour pour leur pays, et se sentant responsables de leur communauté, sont prêts à se sacrifier pour la rendre meilleure.

Nous sommes le Changement Que Nous Voulons Voir!

Mon Congo n'est pas une poubelle.

Le CSD donne l'occasion à beaucoup de congolais de se mettre au service de leurs communautés. De passer de la volonté individuelle à un engagement individuel et collectif à participer à la construction d'une société meilleure, et il est ouvert à tous! Rejoignez-nous!

Contactez-nous, envoyez vos dons et contributions pour nos activités aux : Airtel 0974460613/0978475318 et Orange 0852384240.

E-mail : csdkolwezi@gmail.com

Page facebook : www.facebook.com/csdkolwezi

Ensemble, Nous Sommes le Plus Beau Visage du Congo.

Rédaction : Ir. Parfait MUNYANY MUTOMB, Créateur-Coordonnateur CSD KOLWEZI/KIPUSHI





MWANT JET **LA SOLUTION ADAPTÉE À VOTRE BESOIN**

Vous partez quand vous le désirez, et revenez à votre convenance, des pilotes expérimentés et un service à bord, haut de gamme. Idéal pour homme d'affaires et personnalités VIP.



Cet aéronef pimpant neuf de marque HAWKER 850 XP provient directement des USA. Ses pilotes ont été formés par la CEAE (l'un des meilleurs Centres de formations aériens au monde). Ce jet, a renchéri Mme le Manager Général, compte huit places et est sécurisé par un confort de haute facture.

PRÉSENTATION

Mwant Jet est la compagnie d'aviation d'affaires en RDC, Nous vous transportons en Jet Privé. Une solution sur mesure pour les clients très sélectes. Sécurité, Rapidité et Confort maximum.

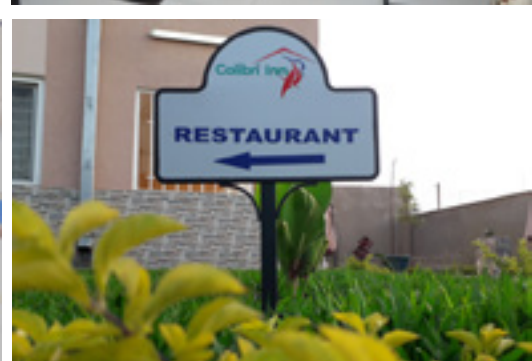
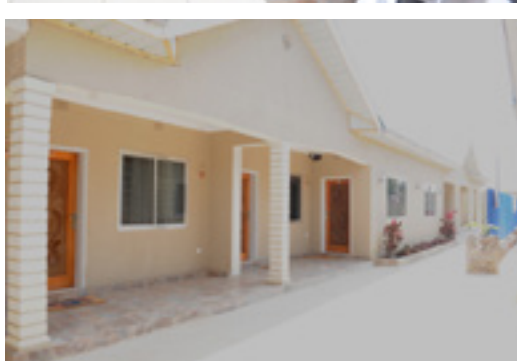
Vols à la demande

MWANT JET vous propose des vols à la demande avec un service sur-mesure. Disponible et réactive 7j/7 et 24h/24, l'ensemble de nos équipes assure le transport de nos clients en toute sécurité et discrétion.

Un meilleur cadre d'affaires jusqu'à destination

- Vous pouvez continuer à travailler pendant le vol en toute confidentialité
- Ou simplement vous relaxez et profitez du confort, déguster des plats succulents et savourez le meilleur champagne.

On s'occupe de vous comme une Reine et comme un Roi.



27 Avenue Colibri / Av Prof. Joseph Yav,
Quartier Jolie Site, Commune Manika,
Ville de Kolwezi, Province du Lualaba. RD Congo



E-mail : kolwezi@lodgecolibri.com

Tel. : +243 823 999 828

Fax : +15016384935



**DEVELOPPEZ VOTRE
BUSINESS AU LUALABA**



**KARIBU
KWETU** *Lualaba*